

FORMATION INITIALE DES CONDUCTEURS DE TAXI ET CONDUCTEURS DE VOITURES DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (VTC)

(Texte de référence : Arrêté du 6 avril 2017 relatif aux programmes et à l'évaluation des épreuves des examens d'accès aux professions de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur)

OBJECTIF DE FORMATION :

Préparation en vue de l'obtention de l'examen de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC).

CONTENU DE LA FORMATION :

Épreuves		Coefficient	Intervenant	Nombre d'heures
Test de positionnement	Audit de conduite		Auto-école Maillotte	1 h
Admissibilité	A Règlementation du transport public particulier de personnes	3	Auto-école Maillotte	14 h
	B Gestion	2	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régional Bourgogne Franche-Comté	24,50 h
	C Sécurité routière	3	Auto-école Maillotte	16 h
	D Français	2	CFA HDC	7 h
	E Anglais	1	CFA HDC	14 h
	Prévention et secours civique	Pas d'épreuve à l'examen	CFA HDC	3,50 h
	Évolution de la réglementation aux autres activités de transport		CPAM du Doubs	2 h
	Intervention d'un professionnel taxi		Professionnel taxi	3,50 h
	F (T) Connaissance du territoire et la réglementation locale	3	Auto-école Maillotte	10,50 h
G (T) Règlementation nationale de l'activité taxis et gestion propre à l'activité	3	Auto-école Maillotte	10 h	
			TOTAL	106 h
Admission	Sécurité, souplesse, conduite, code de la route	10 points	Auto-école Maillotte	32 h
	Qualité de la prise en charge, relation client, apport d'informations touristiques	6 points	Auto-école Maillotte	
	Facturations et utilisation des équipements spéciaux	3 points	Auto-école Maillotte	
	Préparation du parcours	1 point	Auto-école Maillotte	
			TOTAL	32 h



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne âgée de plus de 18 ans et souhaitant pratiquer l'activité de conducteur de taxi ou VTC.

Capacité d'accueil :

Session d'admissibilité : 18 personnes au maximum.

Session d'admission organisée par groupe de 9 personnes et 3 personnes au maximum par véhicule.

PRE-REQUIS :

Être titulaire depuis plus de trois ans du permis B en cours de validité.

Test de positionnement lors duquel seront évaluées les capacités techniques du postulant, ainsi que la qualité de sa prise en compte de l'environnement de conduite. Seront également estimées son adaptabilité aux changements de situation et sa qualité d'écoute. Dans un second temps, un entretien sera dispensé dans le but de révéler les motivations du candidat et les expériences professionnelles acquises dans tout département.

DUREE DE LA FORMATION :

Formation organisée en présentiel

Horaires : 8h30 – 12h et 13h – 16h30

Audit (en amont de la formation) : 1 heure

Admissibilité organisée en 106 heures réparties sur 15 journées

Admission organisée en 32 heures réparties sur 4 journées

CONDITIONS ET MODALITES D'EVALUATION :

Le CFA HDC respecte les exigences demandées par l'autorité délivrant l'autorisation d'exercer.

L'assiduité et la bonne participation aux différents enseignements du participant valideront le passage de l'examen dans des bonnes conditions.

Les modalités des épreuves d'évaluation sont précisées en annexe 1.

LIEU DE FORMATION :

CFA HDC

3, chemin de la Malcombe

25042 BESANCON Cedex

MOYENS ET MODALITES

PEDAGOGIQUES :

Méthodes pédagogiques :

- Cours théoriques, cas pratiques
- Mises en situation
- Échanges de pratiques

Locaux équipés d'une salle de formation disposant d'un vidéoprojecteur pour la partie théorique

Pour la partie pratique d'admission : mise à disposition de trois véhicules taxi-école équipés d'un taximètre et d'un GPS

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

COÛT DE LA FORMATION

Coût total (admissibilité + admission) : 3 190 €

Ou coût admissibilité seule : 1 850 €

Ou coût admission seule : 1 340 €

Paiement par chèque à l'ordre du CFA HDC, ou accord de prise en charge.

Déjeuner sur place possible (tarif communiqué au 1^{er} jour de formation, à régler sur place directement).

FORMALITES ADMINISTRATIVES / DELAIS D'ACCES :

Fiche d'inscription ci-après à compléter et renvoyer au CFA HDC à J-7 au plus tard.

A réception, une convention de formation est transmise pour signature. Le retour de la convention signée au secrétariat pédagogique du CFA HDC valide définitivement l'inscription à la session concernée. (dans la limite des places disponibles)

CONTACT CFA HDC:

Secrétariat pédagogique :

Mme Christine BROCARD :

christinebrocard@cfa-hilaire-de-chardonnet.fr

Tél. 03.81.41.29.70.